



Ligue de Natation de la Réunion

Compte rendu du conseil d'administration du jeudi 15 février 2018

Ordre du jour

- 1 – Critères de sélection JIOI 2019
- 2 – Contractualisation FFN (ADF)
- 3 - Point licences
- 4 - Bilan meeting
- 5 – Action d'aide de la ligue pour les déplacements aux nationaux
- 6 – Divers

1) **Critères de sélection JIOI 2019** (voir annexe 1)

Les explications sont données par le DTR, il nous est demandé la meilleure représentativité, mais il y aura une mise en valeur des nageurs locaux et des jeunes.

Les dates du 22 au 26 juillet, sont en même temps que les championnats de France !!!! Il faudra choisir et se positionner.

Voir avec le CROS si on peut décaler l'Engagement Nominatif Définitif qui est fixé au 30 avril, au moins au 31 mai 2019 d'une part.

Et d'autre part la prise en charge des billets pour les kréopolitains métropole/ réunion

La liste définitive sera faite après les championnats de la Réunion avec les titulaires par épreuve.

Stage obligatoire MOI 218 pour les kréopolitains.

Les critères sont validés à l'unanimité des personnes présentes.

Une enveloppe budgétaire Etat, Région Département sera allouée à la ligue pour les sélections en vue de la préparation des Jeux des Iles et des stages/compétitions peuvent être envisagées avec l'Afrique du Sud et la CANA.

Des courriers officiels de demande d'admission à la CANA zone IV et aux championnats d'Afrique du Sud ont été envoyés suite à la rencontre en décembre avec Jace NAIDOO, président de la CANA IV.

2) Contractualisation FFN (ADF)

La mise en place du contrat d'aide dont le but principal est l'augmentation des licences.

La ligue souhaite plutôt un recrutement en interne Guillaume ou Nicolas, voir avec les protagonistes qui en souhaitent, pour modification de poste.

Il est souhaitable que la Ligue se dote d'un agent de développement car les CTR sont appelés à disparaître.

3) Point licences

Cette situation engendre un important manque à gagner pour la ligue avec des répercussions dommageables sur son fonctionnement et avec des conséquences préjudiciables pour l'ensemble de la natation locale.

Il est rappelé à tous les clubs, et notamment aux clubs labellisés, l'importance de la licenciation de l'ensemble des adhérents.

Cette disposition est d'ailleurs obligatoire pour les clubs labellisés qui risquent de perdre leur label en cas de manquement à cette obligation.

Un courrier sera envoyé aux clubs pour rappel.

4) Bilan meeting (voir annexe 2)

Le budget est exceptionnel car achat de matériels pour la piscine du Chaudron.

Pour la natation course certains détails sont à revoir, chambre d'appel, barrières, passage.

Pour l'eau : préparer même si l'autorisation de la Mairie de St-Paul n'est pas arrivée afin de ne pas être pris au dépourvu, et puis l'annuler par la suite.

Il faut que la ligue reprenne la main sur la préparation et ne pas laisser à la seule charge de Julien. Impliquer les clubs qui veulent s'engager à l'organisation de cette coupe d'eau libre.

5) Action d'aide de la ligue pour les déplacements aux nationaux

Franck SCHOTT fait un point sur l'avancée du dossier mutualisation pour les déplacements aux championnats.

Contact sera pris avec une agence de voyages. Les clubs paieront la totalité de l'avance pour le financement des billets d'avion, de l'hébergement, des déplacements sur place et des engagements. Les repas, frais personnels et annexes sont à la charge exclusive des clubs qui géreront seuls ces dépenses.

La ligue versera en fin de saison l'aide aux clubs concernés selon les critères d'attribution définis.

Une procédure écrite sera mise en place pour le bon déroulement des modalités

de la mutualisation par le biais d'une convention club / ligue.

Convention aide aux clubs : validée à l'unanimité

6) Divers

-CROS : La Présidente, Guilène FAUBOURG représentera la Ligue de Natation

-L'ACE demande le report du Natathlon au 12/13 mai, de ce fait le challenge 5 à St Joseph sera reporté le 20 mai.

-Demande d'intervention sur les championnats de la Réunion natation course et synchro pour presenter la nutrition des sportifs.

-Demande de 150 € de défrayement de Marie TAVENARD : demande acceptée

-Demande d'aide pour le déplacement officiel de synchro : toute aide au déplacement compétition ou officiel se fera en fin de saison.

-Venue de Michel SAUGET - MOI 2018

Les finances de la Ligue ne nous permettent plus pour le moment de financer le déplacement du speaker.

-Nombre de representants à la FFN : un seul

-Synchro : sfr est intéressé par le sport autre que le grand raid, il sera le partenaire pour le championnat synchro

-Aide pour la sono de la synchro : voir pour l'achat avec l'aide d'un sponsor.

-Suivi subventions : Frédéric ARNAUD, trésorier adjoint de la ligue, et Caroline Naria assureront le suivi des subventions auprès des administrations, collectivités et institutions.

Fin de la Réunion à 20h48.

La Présidente,

Guilène FAUBOURG





Critères de sélection pour les JIOI 2019
--

- Les 10^{es} Jeux des Îles de l'Océan Indien se tiendront à Maurice du 19 au 28 juillet 2019.
- Les épreuves de natation course sont programmées du lundi 22 juillet au vendredi 26 juillet.

Objectifs : Avoir la représentation la plus forte possible dans chaque épreuve, autrement dit viser la plus haute marche du podium. Cette option concerne le premier sélectionné. S'agissant du deuxième sélectionné, l'objectif de la meilleure représentation pourrait être minimisé au profit de nos meilleurs espoirs et nageurs évoluant localement en utilisant cet événement comme un moyen de levier dans leur carrière sportive.

En sus de la charte des jeux, du règlement de la discipline pour les jeux, et du quota pour la natation, les éléments ci-après seront pris en compte dans les critères de sélection :

- Prise en compte de l'investissement dans les regroupements/stages régionaux et sélections régionales,
- Prise en compte de l'investissement dans les compétitions régionales du socle fédéral sur la saison en cours et celles antérieures. S'agissant des nageurs évoluant hors du département, ils devront à minima répondre aux mêmes exigences (nombre et niveau de compétitions) dans leur région,
- Prise en compte de l'investissement à l'entraînement, soit justifier au moins 5 séances (dont au moins 4 dans l'eau) d'entraînement hebdomadaire,

Les critères de sélection pour les prochains JIOI programmés du 22/07/19 au 26/07/19 sont :

- à l'issue de la période de qualification pour les jeux, mentionnée ci-dessous, seront retenus **deux nageuses et deux nageurs par spécialités** suivant le programme de la compétition. La sélection des nageuses et nageurs éligibles (au regard des éléments cités précédemment) s'effectuera comme suit : **le premier au classement dans chaque spécialité sur la période de qualification**, toutefois cette condition pourrait être revue si le niveau de performance est jugé insuffisant, et dans ce cas des performances de nageurs déjà sélectionnées réalisées antérieurement à la période de qualification ou estimées pourront être prises en compte, **et le deuxième sera laissé à l'appréciation du sélectionneur** afin de favoriser l'accès des espoirs et nageurs évoluant localement.

La période de qualification :

Les performances prises en compte devront être réalisées lors de compétitions en bassin de 50m sur la saison 2019 (championnats nationaux, rencontres internationales, MQ ...), soit du mois de décembre 2018 à juin 2019. Une liste de nageurs sélectionnables sera établie au plus tard le 30 avril 2019 afin de répondre aux exigences du COJI et à l'issue des championnats de La Réunion 2019 en bassin de 50 m (juin 2019) sera établie la liste définitive des sélectionnés.

29^{ème} Meeting de l'Océan Indien
du 28 au 31 décembre 2017

BILAN

Rappel des objectifs :

Trois objectifs principaux ont été définis pour cette action par la ligue, s'agissant de mettre en place une manifestation de niveau international à La Réunion afin de promouvoir nos disciplines, d'optimiser le développement du niveau régional des sportifs par une augmentation du niveau d'adversité, et enfin utiliser cet événement comme un moyen de levier pour l'amélioration des compétences de tous les acteurs de nos disciplines.

Moyens mis en œuvre :

Afin de répondre aux objectifs sus cités, et compte tenu de la position de ce 29^{ème} MOI au regard du calendrier international, nous avons dû solliciter et relancer beaucoup de nageurs internationaux, mais aussi certaines structures d'accès au haut niveau en métropole.

La réalisation de ces objectifs a été possible que par l'engagement de nos partenaires (cf. verso plaquette meeting) car la mise en œuvre d'une manifestation qui se veut de niveau international nécessite des moyens importants.

La mobilisation des acteurs locaux de la natation a été aussi très importante, dont la part des bénévoles reste majoritaire et indispensable.

L'organisation de cette action a débutée au mois de juin pour se finaliser les 28, 29, 30 et 31 décembre 2017.

En effet, il aura fallu gérer l'invitation des internationaux, la logistique du site, les hébergements, la restauration, les transports aériens et terrestres locaux, la collaboration avec nos partenaires ...

2 disciplines ont été mises à l'honneur, la natation course et l'eau libre (Cf. programmes joints).

Plateau sportif :

Haut niveau international dans les 2 disciplines, natation course et eau libre (Cf. présentations jointes).

- Natation Course : 3 olympiens, 5 nageurs de l'équipe de France, le pôle France de Toulouse et les nageurs de la zone Océan Indien.
- Eau libre : 1 olympiens et un membre de l'équipe de France, participation de nombreux triathlètes locaux,

Parmi ces nageurs 1 médaillé olympique, 2 champions du monde

Natation course :

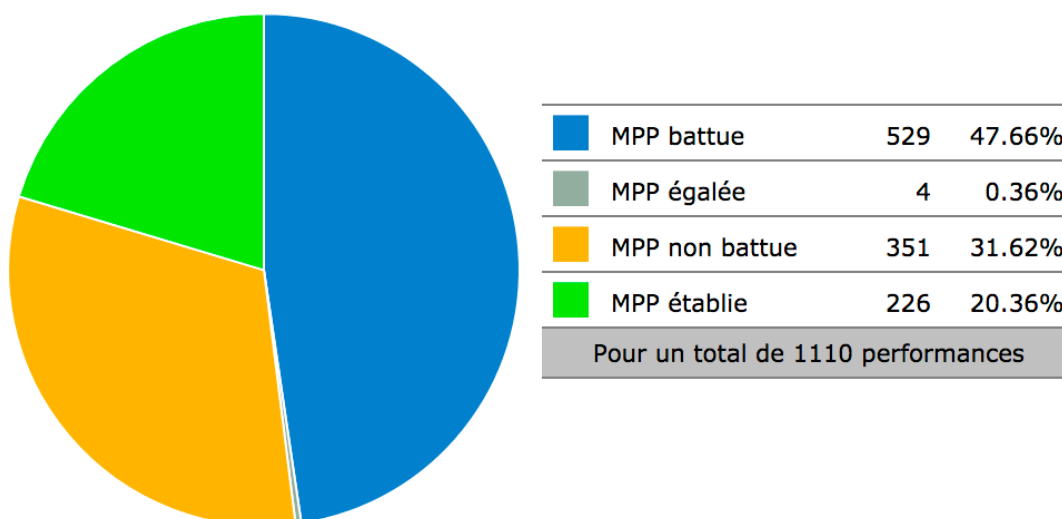
- Chambre d'appel : Organisation satisfaisante, toutefois emplacement à revoir,
- Reprographie / secrétariat : Très bien,
- Site : mise en place et maintenance très correctes,
- Protocole : Organisation satisfaisante, toutefois emplacement/visibilité à revoir
- Médias : Bonne couverture,
- BPJEPS / formation en situation : Participation très satisfaisante,
- Médical et contrôle antidopage : pas de contrôle antidopage.
- Régie / gestion informatique, speaker et sonorisation : Très bien,
- Jury : Très bien,

Eau libre :

Epreuve bien organisée, avec la participation de plus de 150 concurrents.

Bilan sportif :

MPP = meilleure performance personnelle



273 nageurs engagés sur en moyenne 4 épreuves par nageur, soit un total de plus de 1100 performances réalisées.

25% de la catégorie Jeunes (11-14 ans),
 21% de nageurs étrangers (essentiellement zone Océan Indien), 5 nations représentées,
 10% d'un niveau international

- 3 records nationaux (Maurice et Madagascar).
- 14 meilleures performances régionales.
- 28 nageurs qualifiés aux championnats de France

Résultats :

Natation course, sur :

<https://ffn.extranat.fr/webffn/resultats.php?idact=nat&idcpt=49159>

Bilan général :

Très positif pour une première édition en bassin de 50m, toutefois des améliorations devront être faites sur l'accueil des spectateurs et nageurs (orientation des gradins couverts).